

**EXTRAIT**  
**Du registre des décisions du bureau de la Communauté**

**DB 2020-044 : AVENANTS AU MARCHÉ POUR L'ÉTUDE BOIS**

Le 13 aout 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 6 Aout 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ÉTAIENT PRÉSENTS : Francis SAVY ; Jacques GALY ; Alfred VISMARA ; Christian SOULA, Anthony CHANAUD, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Jacques MAMET,

EXCUSES : Bernard VAQUIE, Mohammed ELHABCHI

HAUTE VALLEE DE L'AUDE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un marché est actuellement en cours concernant une étude pour l'optimisation des circuits d'approvisionnement de la filière bois en Haute vallée de l'Aude.

Pour les besoins de l'étude, une convention a été passée par la CCPA avec l'ONF pour la mise à disposition de données numériques, définissant leurs conditions d'exploitation et de diffusion.

Les données devant également être mises à la disposition des prestataires titulaires du marché, possibilité prévue par la convention, il convient de préciser de la même manière leurs conditions d'exploitation et de diffusion dans le cadre du marché par avenant avec les sociétés :

- MTD A pour le lot 1/ Étude du potentiel bois du territoire et élaboration d'un plan d'actions pour l'optimisation des circuits d'approvisionnement
- et le groupement coordonné par FAIG BE pour le lot 2/ Mise en place ciblée d'un lien parcelles forestières – équipements d'approvisionnement.

Par ailleurs, suite à la période de confinement liée à l'état d'urgence sanitaire, il est proposé de prolonger le délai de réalisation du lot 1, première étape de l'étude, au 31 décembre 2020, puis du lot 2 dans les mêmes proportions lors de l'émission de l'ordre de service à venir.

Les modalités de paiement prévoiront alors la possibilité de présenter des factures intermédiaires tenant compte des prestations déjà réalisées.

**Le Bureau,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu le Code de la Commande Publique,**

**Vu la délibération DC 2019-038 attribuant le marché d'étude pour l'optimisation des circuits d'approvisionnement de la filière bois en Haute vallée de l'Aude pour le lot 1, et la relance formalisée pour le lot 2,**

**Vu la convention passée avec l'ONF pour la mise à disposition réciproque de données,**

**Vu les projets d'avenant présentés au rapport,**

**Considérant la période d'urgence sanitaire et ses conséquences sur l'activité économique,**

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- 1) Autoriser le Président à signer les avenants relatifs aux conditions d'utilisation des données mises à disposition par l'ONF dans le cadre du marché d'étude pour l'optimisation des circuits d'approvisionnement de la filière bois en Haute vallée de l'Aude
- 2) Autoriser le Président à signer les avenants relatifs à la prolongation du délai de réalisation de cette étude, et d'y inclure un aménagement des conditions de paiement par factures partielles.

Ainsi délibéré à Quillan, le 13 aout 2020

Transmis au représentant de l'Etat, le  
Le Président certifie qu'un extrait de la  
présente délibération a été affiché  
conformément à la loi, le

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE

18 AOUT 2020

Pour extrait conforme

